

Classe du SEL	SP2	SP3
Destination	Planchers intermédiaires intérieurs accessibles à la circulation ou au stationnement de piétons ou de matériels de maintenance en relation avec l'usage des locaux considérés	
Protection	Utilisable exclusivement en accessibilité directe ou sous protection dure scellée désolidarisée	Utilisable exclusivement sous protection dure collée ou scellée désolidarisée
Fissuration existante admissible du support sans traitement spécifique	$\leq 0,2$ mm	
Constitution minimale du revêtement	2 couches sur primaire, si nécessaire	
Epaisseur sèche minimale du SEL	$\geq 0,8$ mm ou $\geq 1,0$ mm sous protection dure scellée désolidarisée	$\geq 1,0$ mm